

Vers des centres-villes plus vivants

le 28 septembre 2018 - Anne MOREAUX



© A.P. - Rollon Mouchel-Blaisot, directeur national du programme "Action Coeur de Ville" répond aux questions de Jean-Pierre Lehmann, président des Vitrines de France, et du public.

Les Vitrines de France, la fédération nationale des centres-villes, a organisé un colloque « de qualité » avec des « débats remarquables » touchant de nombreux sujets liés à la cohésion du territoire et au dynamisme des communes. Ce grand rendez-vous s'est tenu dans la capitale, en réunissant près de 500 participants devant un panel d'intervenants dynamiques, dont le directeur national du programme "Action Cœur de Ville", Rollon Mouchel-Blaisot.

« Je suis convaincu que le centre-ville c'est l'avenir », s'est exclamé Jean-Pierre Lehmann, président des Vitrines de France. « Quand on fête la Coupe du monde, on ne va pas sur le parking de Carrefour mais en centre-ville », a-t-il illustré avec humour.

Des membres d'associations et de fédérations de commerçants, des représentants de villes et d'agglomérations, de chambres consulaires, des entrepreneurs, des managers, des journalistes et même des directeurs de grandes enseignes ont assisté aux débats sur l'économie locale, sous le haut patronage du ministère de la Cohésion des territoires.

Intitulé « La ville commerçante d'aujourd'hui et de demain, un regard neuf & des solutions innovantes », ce colloque des Vitrines de France a réussi son pari de mettre en avant les adhérents de son réseau grandissant tout en abordant des problématiques de fond, en mettant en lumière des initiatives locales intéressantes.

Des initiatives ayant fait leurs preuves

Des campagnes de promotion web et autres opportunités digitales, des boutiques à l'essai, de l'organisation infaillible du marché de Noël de Strasbourg au système de carte de fidélité à Saint-Quentin ou aux chèques cad'ho (qui ont rapporté 700 000 euros de chiffre d'affaires aux Vitrines de Roanne l'an dernier, et 110 000 à Rouen), en passant par la mise en place de tombola ou de concours par les associations et coopératives de commerçants, les exemples ne manquaient pas.

Près d'une quarantaine de témoins dynamiques, membres bénévoles des Vitrines de France, ont présenté leurs solutions, dont ils ont pu constater l'efficacité en les mettant en action.

Une délégation de Saint-Pierre de la Réunion a même fait le déplacement pour mettre en avant sa participation au concours du plus beau marché de France, remporté cette année par Sanary-sur-Mer, aussi représentée au colloque, et explicité en quoi un marché artisanal plébiscité par les consommateurs peut initier un cercle vertueux sur toute une commune.

Nombreux sont les outils efficaces pour dynamiser un cœur de ville, même ceux utilisés dans les métropoles.

En effet, Jean Samper, fondateur du Franchise Business Club, a expliqué que « les commerces franchisés sont parfois des solutions pour les petites villes ».

Il existe ainsi plusieurs options : les concepts nationaux qui s'adaptent à la petite ville, le développement de nouveaux concepts, ou encore l'association de plusieurs marques dans le même local. Cet entrepreneur regrette que les petites communes soient délaissées et n'intègrent pas encore le maillage des grands franchiseurs. « On arrivera à obtenir un village de la petite ville au salon de la franchise à Paris », s'est-il exclamé en restant optimiste.

Le maillage territorial est un des paramètres essentiels à prendre en compte pour une bonne cohésion du territoire et des centres-villes dynamiques. L'Insee propose d'ailleurs une application où les commerçants peuvent développer leurs études de marché et voir leurs concurrents et leur clientèle selon leur zone géographique.

Coup de projecteur sur le plan Action Cœur de Ville

Afin de soutenir ce « beau maillage territorial qui est le fruit de notre histoire », selon Rollon Mouchel-Blaisot, directeur national du programme "Action Cœur de Ville", le Gouvernement a lancé un plan national de revitalisation des petites et moyennes villes. Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires, a annoncé fin mars les 222 villes de métropoles et outre-mer qui bénéficieront du plan.

D'ailleurs, la plupart des conventions-cadres « seront signées courant octobre », a précisé le directeur du programme.

« Ce programme se veut global, partenarial, décentralisé et déconcentré. Le réseau des moyennes et petites villes est celui qui construit la France », a souligné Rollon Mouchel-Blaisot, directeur national du programme "Action Cœur de Ville", en rappelant qu'il y a autant d'habitants dans celles-ci qu'en métropole.

Le grand souci du ministre est que beaucoup de ces villes moyennes se paupérisent et perdent de la population. « Elles subissent le fruit des faiblesses des politiques depuis des dizaines d'années », selon Rollon Mouchel-Blaisot.

Leurs centres-villes font face à de nombreuses problématiques : logements, mobilité, accessibilité, déserts médicaux, besoin d'établissements administratifs, de santé, d'éducation... « La politique

en silo a échoué », déplore l'ancien directeur général de l'Association des maires de France.

Pour élaborer ce plan national, le Gouvernement a signé des partenariats avec la Caisse des dépôts, l'Agence nationale de rénovation de l'habitat et Action logement. Il a aussi obtenu l'engagement des communautés, des associations de commerçants, des entrepreneurs et des élus locaux.

« L'intérêt est d'avoir une communauté d'acteurs engagés », explique le directeur du programme.

En pratique, ce sont les préfets qui géreront l'organisation locale et laisseront les maires demander de quoi ils ont besoin.

En outre, « le projet de loi ELAN qui va être voté dans les prochains jours prévoit des dispositions qui aideront les cœurs de ville, comme le renforcement du droit de préemption », a-t-il ajouté, persuadé qu'un véritable mouvement est lancé.

Les retours d'expérience des représentants des villes de Blois et Toul ont confirmé cet état de fait. Cependant, « les rouages administratifs sont compliqués car on a mis un certain temps à signer la convention Action Cœur de Ville », a témoigné le maire de Toul.

Rollon Mouchel-Blaisot estime qu'il va s'agir d'un travail de longue haleine à faire sur plusieurs vecteurs (lire encadré ci-dessous) grâce à de l'engagement et des partenariats solides.

« Nous avons un véritable challenge pour convaincre les différents partenaires, élus locaux, commerçants, CCI, administrations... », confirme Jean-Pierre Lehmann.

Le défi est donc de réussir à créer des synergies en faisant travailler tous les acteurs ensemble.

222 villes
bénéficiaires
du plan **ACTION**
cœur de ville



ÎLE-DE-FRANCE



- ◆ DAX Ville retenue dans le plan Action cœur de ville
- * Ville retenue dans le plan au titre de la démarche « Expérimentation ville patrimoniale »

Liste complète des villes en téléchargement sur : www.coeurdeville.gouv.fr

Les axes du plan « Action cœur de ville »

Pour assurer la revitalisation de 222 villes françaises, chaque convention reposera sur 5 axes structurants :

- De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de

l'habitat en centre-ville.

- Favoriser un développement économique et commercial équilibré.
- Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
- Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine.
- Fournir l'accès aux équipements et service